

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [6-7]

Artikel: Françoise Saudan, présidente du Parti radical genevois : pour un féminisme de l'intégration

Autor: Chaponnière, Martine / Saudan, Françoise

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277614>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

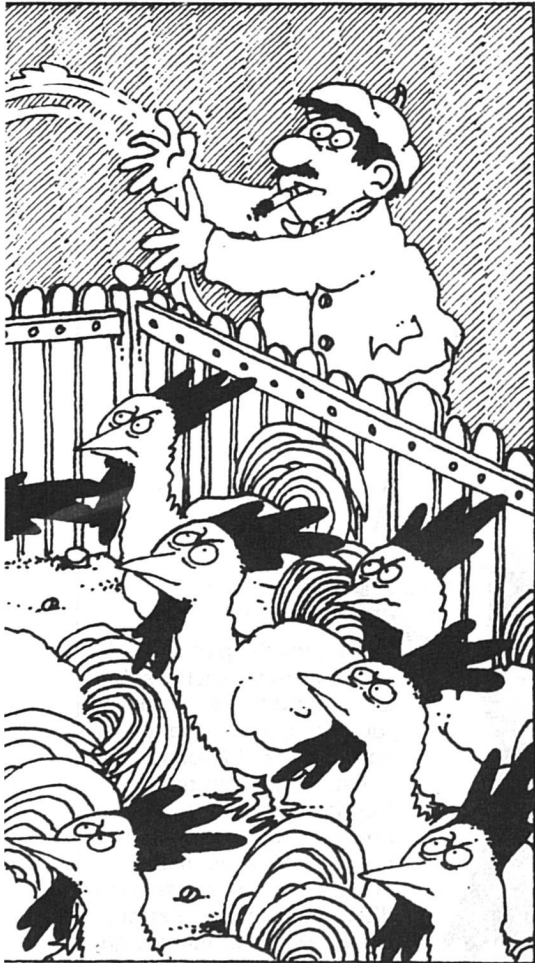
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bres travaillent, mais exclut d'emblée la taxation séparée qui est réclamée depuis longtemps par les féministes. Propose-t-on l'introduction de barèmes différenciés, l'augmentation des déductions? La question doit être ultérieurement examinée.

En matière d'AVS également, rien de neuf n'est proposé. Odile Jaeger, qui participait à ce groupe, reconnaît que le seul point sur lequel un accord a pu être dégagé est celui de la « neutralité des coûts »... c'est-à-dire, la nécessité de faire en sorte que la 10e révision de



l'AVS n'entraîne pas de coûts supplémentaires! La proposition émise par la Commission fédérale AVS-AI, consistant à reculer l'âge de la retraite à 63 ans pour les femmes, sans qu'aucune amélioration décisive ne vienne compenser cette perte, a fait l'objet de discussions homériques dans le groupe, mais les féministes n'ont pas eu gain de cause.

Une autre participante au congrès, à qui nous avons demandé ses impressions, regrette que la richesse des débats qui ont eu lieu dans les groupes n'ait pas pu être traduite dans les résolutions finales. Et c'est vraiment dommage: *scripta manent, verba volant.*

Silvia Lempen

FRANÇOISE SAUDAN,
PRESIDENTE DU PARTI RADICAL GENEVOIS

POUR UN FEMINISME DE L'INTEGRATION

Le 28 mars 1985, Françoise Saudan a été élue présidente du parti radical genevois. Connue pour son dynamisme, sa spontanéité et son franc-parler, la nouvelle présidente risque bien de bousculer quelques idées, à l'intérieur comme à l'extérieur de son parti.

FS: Seriez-vous d'accord d'attribuer votre élection à une combinaison dans l'ordre de trois facteurs, à savoir: 1) vos compétences personnelles; 2) l'air du temps qui convient aux femmes; 3) la cuisine interne du parti?

Françoise Saudan: Dans l'ordre, je ne crois pas. En ce qui concerne la cuisine interne du parti, j'ai carrément refusé d'y entrer. En m'élisant, la base du parti a voté pour un courant plutôt que pour une personne. L'air du temps est plus subtil. Certains parmi les vieux militants pensaient que jamais une femme n'accepterait cette succession. Il n'y a jamais eu, au parti radical, de véritable politique de promotion féminine. On peut pourtant envisager deux possibilités: mettre les femmes en tête de liste aux élections, ou alors ne pousser que celles qui sont vraiment motivées. Quant à moi, j'étais là au bon moment...

FS: Parlons de votre parcours personnel. Une série de questions: Comment êtes-vous venue à la politique? Comment êtes-vous venue à y prendre des responsabilités? Comment faites-vous la part des choses entre votre vie privée, votre vie professionnelle — vous êtes rédactrice de l'organe de presse du parti radical, « Le Genevois » — et votre vie politique?

Fr. S.: J'ai commencé mes études — en sciences économiques, un domaine qui m'a toujours passionnée — à l'âge de 30 ans, après avoir consacré 10 ans à ma famille. Après différentes expériences professionnelles (banque, université), je me suis mise à travailler dans la commission d'économie publique du parti radical. Je suis devenue membre par ce biais-là, puis vice-présidente de la commission, puis rédactrice du « Genevois », puis j'ai été élue à la vice-présidence centrale du parti en mai 1984. « Le Genevois » était un peu un défi. Je n'avais pas de formation de journaliste mais cela m'intéressait, par contraste avec le travail de commission qui est plutôt un travail de recherche. J'ai commencé par le bon côté de la politique, le côté réflexion, puis je suis passée au concret.

A part ça, j'ai un mari et des enfants qui ont toujours joué le jeu en faisant leur



part dans les tâches du ménage. Cela dit, en cas de conflit grave entre ma vie politique et ma vie familiale, celle-ci serait prioritaire. Quant à mon activité de rédactrice du Genevois, je l'abandonne, ne pouvant pas tout faire en même temps, d'autant plus que je suis candidate aux prochaines élections cantonales.

FS: Vous diriez-vous féministe? Et... quelle que soit votre réponse, quelle définition donnez-vous à ce terme?

Fr. S.: D'abord, je suis heureuse d'être une femme. Je ne me vois pas en suffragette parce que l'essentiel a été réalisé. Personnellement, je me sens aussi à l'aise avec les milieux économiques qu'avec les femmes paysannes. L'étiquette de féministe me semble un peu dépassée, un peu rétro. Je trouve que les femmes doivent s'intégrer. Par exemple, le groupe féminin radical, qui a fait un immense travail, est certainement appelé à disparaître, comme c'est aujourd'hui la tendance dans d'autres partis. J'essaie toujours de raisonner en termes de compétences, de profil, pas en termes d'homme ou de femme. C'est sans doute une affaire de génération. Celles qui se sont battues pour le suffrage n'ont pas la même politique d'intégration. A la commission genevoise chargée d'adapter le principe de l'égalité à la réalité, par exemple, les clivages entre personnes jeunes et personnes plus âgées sont très importants. Pour moi, tout le problème est celui du changement des mentalités. C'est par là que passe le partage des tâches, plus que par des mesures interventionnistes. C'est ainsi que le recyclage des femmes (encore largement un mythe) pourra véritablement avoir lieu. Il ne faut plus raisonner selon des schémas traditionnels, mais faire preuve d'imagination.

Propos recueillis par
Martine Chaponnière